

CAP OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2016

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETEES AU 31 MARS 2016

En notre qualité de commissaire aux comptes de «CAP OBLIG SICAV», et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de «CAP OBLIG SICAV», qui comprennent le bilan au 31 mars 2016, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un actif net totalisant 27.127.325 DT, et un résultat net de la période s'élevant à 286.337 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Au cours du premier trimestre 2016, l'actif net de la «CAP OBLIG SICAV» a été employé en titres émis par des organismes de placement collectif en valeurs mobilières, à des taux qui dépassaient légèrement la limite maximale de 5% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des organismes de placement collectif. Cette situation a été régularisée au 31 mars 2016.

Au cours de cette même période, l'actif de «CAP OBLIG SICAV» a été employé en des titres émis par l'ATB, en dépassement de la limite légale de 10% fixée par l'article 29 de la loi n°2001-83 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif. Cette situation a été régularisée au 31 mars 2016.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des deux observations ci haut indiquées, nous n'avons pas relevé de faits pouvant affecter d'une façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur ainsi que la fidélité de l'image traduite par la situation financière présentée au niveau des états financiers intermédiaires ci-joints de la société «CAP OBLIG SICAV» au 31 mars 2016, de sa performance financière et de l'évolution de son actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 30 avril 2016

Les commissaires aux comptes associés
MTBF

Ahmed BELAIFA

BILAN
ARRETE AU 31/03/2016
(Exprimé en Dinar)

		<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>ACTIF</u>				
AC1 - Portefeuille titres	3.1	19 951 204	21 277 301	20 787 897
AC1a Actions et valeurs assimilées		1 264 937	1 396 199	1 342 008
AC1b Obligations et valeurs assimilées		18 686 267	19 864 672	19 445 889
AC1c Autres valeurs		-	16 430	-
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		7 202 055	6 796 361	6 091 237
AC2a Placements monétaires	3.3	6 974 893	6 700 020	6 006 853
AC2b Disponibilités		227 162	96 341	84 384
AC3 - Créances d'exploitation				
AC4 - Autres actifs		-	-	38
Total Actif		27 153 259	28 073 662	26 879 172
<u>PASSIF</u>				
PA1 - Opérateurs créditeurs	3.5	20 361	25 338	23 972
PA2 - Autres créditeurs divers	3.6	5 573	7 043	6 779
Total Passif		25 934	32 381	30 751
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3.7	25 836 592	26 753 722	25 828 608
CP2 - Sommes distribuables		1 290 733	1 287 559	1 019 813
CP2a Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 019 651	1 030 798	130
CP2b Sommes distribuables de la période		271 082	256 761	1 019 683
Actif Net		27 127 325	28 041 281	26 848 421
Total Passif et Actif Net		27 153 259	28 073 662	26 879 172

ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01/01/2016 AU 31/03/2016
(Exprimé en Dinar)

		Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Période du 01/01/2015 au 31/03/2015	Exercice du 01/01/2015 au 31/12-2015
PR1 - Revenus du portefeuille titres	3.2	255 443	261 028	1 105 409
PR1a Dividendes		-	-	38 014
Revenus des obligations et valeurs				
PR1b assimilées		255 443	260 764	1 067 038
PR1c Revenus des autres valeurs		-	264	357
PR2- Revenus des placements monétaires	3.4	86 596	135 031	560 669
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		342 039	396 059	1 666 078
CH1- Charges de gestion des placements	3.8	-60 224	-74 404	-307 553
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		281 815	321 655	1 358 525
PR3- Autres produits		-	-	-
CH2- Autres charges	3.9	-7 717	-9 437	-38 943
RESULTAT D'EXPLOITATION		274 098	312 218	1 319 582
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation		-3 016	-55 457	-299 899
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		271 082	256 761	1 019 683
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3 016	55 457	299 899
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		-2 967	-6 161	- 8 129
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		15 206	20 050	23 456
RESULTAT NET DE LA PERIODE		286 337	326 107	1 334 909

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
POUR LA PERIODE DU 01/01/2016 AU 31/03/2016
(Exprimé en Dinar)**

	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Période du 01/01/2015 au 31/03/2015	Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015
AN1- <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	286 337	326 107	1 334 909
AN1a Résultat d'exploitation	274 098	312 218	1 319 582
AN1b Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-2 967	-6 161	-8 129
AN1c Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	15 206	20 050	23 456
AN2- <u>Distribution de dividendes</u>	-	-	-1 171 962
AN3- <u>Transactions sur le capital</u>	-7 433	-44 249	-1 073 949
AN3a <u>Souscriptions</u>	8 220 621	23 100 884	98 379 973
Capital	7 858 442	22 160 324	95 256 020
Régularisation des sommes non distribuables	2 314	3 750	-5 972
Régularisation des sommes distribuables	359 865	936 810	3 129 925
AN3b <u>Rachats</u>	-8 228 054	-23 145 133	-99 453 922
Capital	-7 862 556	-22 147 183	-96 166 029
Régularisation des sommes non distribuables	-2 454	-6 189	131
Régularisation des sommes distribuables	-363 044	-991 761	-3 288 024
Variation de l'actif net	278 904	281 858	- 911 002
AN4- <u>Actif net</u>			
AN4a Début de période	26 848 421	27 759 423	27 759 423
AN4b Fin de période	27 127 325	28 041 281	26 848 421
AN5- <u>Nombre d'actions</u>			
AN5a Début de période	257 394	266 466	266 466
AN5b Fin de période	257 353	266 597	257 394
Valeur liquidative	105,409	105,182	104,309
AN6- Taux de rendement annualisé (%)	4,24%	3,92%	3,84%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché au 31-03-2016 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements en obligations et valeurs similaires non admises à la cote sont évalués à leur coût d'acquisition.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor assimilables sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 31 mars 2016 de titres OPCVM, d'obligations et de bons de trésor assimilables.

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2016 à 19.951.204 DT et se répartit comme suit :

Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2016	% de l'actif net
Obligations et Valeurs assimilées	206 000	18 252 278	18 686 267	68,88%
Emprunts d'Etat	22 000	3 920 103	4 005 054	14,76%
BTA MARS 2019 5,5%	2 000	1 920 103	1 925 166	7,10%
EMP NAT 2014 Cat C	20 000	2 000 000	2 079 888	7,67%
Emprunts de Sociétés	184 000	14 332 175	14 681 213	54,12%
AIL 2014-1	10 000	800 000	831 272	3,06%
ATB 2007-1	3 000	150 000	155 990	0,58%
ATL 2010/2	5 000	200 000	202 236	0,75%
ATL 2013/2	8 000	800 000	817 376	3,01%
ATL 2014/1	5 000	300 000	300 720	1,11%
Attijari Bank sub 2015	5 000	500 000	512 456	1,89%
Attij leasing 2014	10 000	800 000	812 720	3,00%
BTE 2010	2 000	100 000	102 285	0,38%
BTK 2012/1	15 000	857 175	873 459	3,22%
CIL 2012/1	2 500	50 000	50 014	0,18%
CIL 2012/2	5 000	200 000	201 108	0,74%
CIL 2013/1	2 000	200 000	203 709	0,75%
CIL 2014/1	10 000	800 000	832 864	3,07%
CIL 2014/2	7 000	560 000	565 768	2,09%
CIL 2015/2	3 500	350 000	359 013	1,32%
CIL 2016/1	2 500	250 000	250 864	0,92%
HL 2014/1	15 000	1 200 000	1 230 900	4,54%
HL 2015/1	5 000	500 000	528 360	1,95%
HL SUB 2015/1	3 000	300 000	306 480	1,13%
HL 2015/2	4 000	400 000	400 269	1,48%
Modern Leasing 2012	5 000	400 000	402 444	1,48%
TL 2012-2	7 000	280 000	282 968	1,04%
TL 2014/1	10 000	1 000 000	1 054 464	3,89%
TL 2014/2	13 000	1 300 000	1 323 941	4,88%
Tun Factor 2014-1	15 000	1 200 000	1 215 348	4,48%
UIB 2015	3 000	300 000	313 975	1,16%
UIB 2009/1	2 500	175 000	180 796	0,67%
UIB 2011-1	1 000	60 000	61 610	0,23%
Unifactor 2013	5 000	300 000	307 804	1,13%
Titre des OPCVM	11 523	1 258 528	1 264 937	4,66%
SANADET SICAV	11 523	1 258 528	1 264 937	4,66%
Total		19 510 806	19 951 204	73,55%

Le détail des mouvements intervenus au niveau du portefeuille titres au cours du 1^{er} trimestre 2016 est le suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 31/12/2015	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés/ Remboursés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 31/03/2016
Obligations et Valeurs assimilées	4 320 000	650 000	1 330 000	1 330 000	-	3 640 000
Emprunts de Sociétés	4 320 000	650 000	1 330 000	1 330 000	-	3 640 000
ELW 2010	400 000	-	400 000	400 000	-	-
TUN FACTO R 2014/1	1 500 000	-	300 000	300 000	-	1 200 000
TL 2012/2	420 000	-	140 000	140 000	-	280 000
HL 2015/2	-	400 000	-	-	-	400 000
CIL 2014/2	700 000	-	140 000	140 000	-	560 000
Modern Leasing 2012	500 000	-	100 000	100 000	-	400 000
CIL 2012/2	300 000	-	100 000	100 000	-	200 000
CIL 2016/1	-	250 000	-	-	-	250 000
ATL 2014/1	400 000	-	100 000	100 000	-	300 000
CIL 2012/1	100 000	-	50 000	50 000	-	50 000
Titres des OPCVM	1 332 631	1 840 712	1 930 021	1 914 815	15 206	1 258 528
SANADET SICAV	1 332 631	1 840 712	1 930 021	1 914 815	15 206	1 258 528
Total	5 652 631	2 490 712	3 260 021	3 244 815	15 206	4 898 528

3.2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01/01/2016 au 31/03/2016 totalisent 255.443 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Période du 01/01/2015 au 31/03/2015	Exercice clos le 31/12/2015
Revenus des actions	-	-	38 014
Revenus des Emprunts d'Etat	47 230	46 753	189 641
Revenus des Emprunts de Sociétés	208 213	214 011	877 397
Revenus des FCC	-	264	357
Total	255 443	261 028	1 105 409

3.3 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31/03/2016 à 6.974.893 DT contre 6.700.020 DT au 31/03/2015.

Le détail des placements monétaires à la date du 31/03/2016 est présenté au niveau du tableau suivant :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2016	% de l'actif net
<u>Placement à terme</u>	3 000 000	3 034 540	11,19%
PLT 02052016 BTK	1 000 000	1 021 699	3,77%
PLT 26072016 BTK	1 000 000	1 008 975	3,72%
PLT 06092016 BTK	1 000 000	1 003 866	3,70%
<u>Certificats de dépôt</u>	2 965 790	2 970 354	10,95%
CD_06042016 ATB	996 317	999 386	3,68%
CD_20042016 ATB	996 317	997 668	3,68%
CD_03102016 BT	973 156	973 300	3,59%
<u>Bons du trésor court terme</u>	951 511	969 999	3,58%
BTC 04102016	951 511	969 999	3,58%
Total	6 917 301	6 974 893	25,71%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 86.596 DT pour la période allant du 01/01/2016 au 31/03/2016 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme, bons du trésor à court terme et certificats de dépôt au titre du premier trimestre 2016.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Période du 01/01/2015 au 31/03/2015	Exercice clos le 31/12/2015
Revenus des placements à terme	46 577	45 071	176 742
Revenus des certificats de dépôts	30 456	80 488	345 759
Revenus des BTC	9 563	9 472	38 168
Total	86 596	135 031	560 669

3.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par CAP OBLIG SICAV au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 20 361 DT au 31-03-2016 contre 25 338 DT au 31-03-2015.

3.6 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL et la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Retenue à la Source	2951	3 814	3 748
TCL à payer	322	366	322
Redevances CMF	2300	2 863	2 709
Total	5 573	7 043	6 779

3.7 Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 278.904 DT et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	7 984
Variation de la part Revenu	270 920
Variation de l'Actif Net	278 904

Les mouvements sur le capital au cours du 1^{er} trimestre 2016 se détaillent comme suit :

	Capital au 01/01/2016	Souscriptions réalisées	Rachats effectués	Capital au 31/03/2016
Montant :	25 828 608	7 858 442	-7 862 556	25 824 494 ^(*)
Nombre de titres :	257 394	78 313	78 354	257 353
Nombre d'actionnaires	542	125	77	590

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-01-2016. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/01/2016 au 31/03/2016).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	31/03/2016
Capital sur la base part de capital de début de période	25 824 494
Variation des +/- values potentielles sur titres	-2 967
+/- values réalisées sur cession de titres	15 206
Régul des sommes non distribuables de la période	-140
Total	25 836 592

3.8 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Période du 01/01/2015 au 31/03/2015	Exercice clos le 31/12/2015
Rémunération du gestionnaire	60 224	74 404	307 553
Total	60 224	74 404	307 553

La convention de gestion, conclue entre CAP OBLIG SICAV et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 0,75% hors taxes calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du premier trimestre 2016 s'élève à 60.224 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que la rémunération du dépositaire est à la charge du gestionnaire «COFIB CAPITAL FINANCES».

3.9 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que celle relative à la charge TCL et autres impôts et taxes.

	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Période du 01/01/2015 au 31/03/2015	Exercice clos le 31/12/2015
Redevance CMF	6 805	8 407	34 750
TCL	912	1 030	4 193
Total	7 717	9 437	38 943